«Offre découverte» chauffe-eau thermodynamiques Nuos

Ariston rembourse 300 €* TTC

Du 2 janvier 2013 au 31 mars 2013

Pour bénéficier de « l'offre découverte» :

1. Remplissez le bon de remboursement

Civilité ☐ M. ☐ Mme ☐ Melle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

N° de fixe

N° de mobile

Email

2. Joignez impérativement à ce bon de remboursement :

- la photocopie de votre facture d'installation par un professionnel

- Votre RIB

3. Envoyez le tout au plus tard avant le 31 mai 2013 (cachet de la Poste faisant foi)

A l'adresse suivante :

Chaffoteaux Service Marketing
« Offre découverte Nuos »
Carré Pleyel - 5, Rue Pleyel
93521 Saint Denis Cedex

*Offre réservée aux particuliers limitée à un seul produit par foyer et soumise à conditions, valable en France Métropolitaine, pour l'achat et l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique de la gamme Nuos d'Ariston du 2 janvier 2013 au 31 mars 2013.

Ce bon de remboursement devra nous être impérativement retourné avant le 31 mai 2013.

Le montant sera remboursé par virement bancaire, dans les 8 semaines suivant la réception du bon de remboursement et des pièces justificatives. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 31/07/2013. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant.

Ces données sont conservées de manière confidentielle et destinées exclusivement à la société Chaffoteaux. Conformément à l'article 34 de la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit de modification et de suppression des données vous concernant en contactant la société par email à l'adresse suivante : communication@aristonthermo.com.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ariston.com/fr